

J'aimerais citer les paroles du premier ministre, telles qu'elles figurent à la page 49 du hansard:

...J'espère que la Chambre pourra avant les vacances d'été s'occuper de certaines mesures que je vais mentionner. Il nous faut disposer du débat sur l'Adresse.

Cela prendra dix jours, compte tenu des deux jours d'ouverture.

Nous devons approuver le budget principal des dépenses...

D'après les délais prévus par le Règlement, cela veut dire trente jours.

...Il faudra aussi que l'exposé budgétaire soit présenté et étudié.

C'est-à-dire six autres jours.

Il y a certains projets de loi dont il faudra disposer, selon moi, avant les vacances d'été.

Il les a énumérés. En outre, il y a habituellement quatre motions de subsides, ce qui prendrait huit jours. Combien de temps consacrerons-nous à chaque projet de loi? Une demi-journée, une journée complète, deux jours? Depuis des années, on consacre en moyenne deux jours à l'étude d'un projet de loi. A ce compte-là, il nous faudrait quatorze jours pour étudier les sept bills. En additionnant tout cela, on arrive à près de 70 jours.

Conclusion: pas de congé d'été, par de célébration du centenaire pour les députés. Nous resterons ici, tandis que le premier ministre se baladera avec les visiteurs de l'étranger de passage dans la capitale. Il se promènera un peu partout dans le pays. Les membres du cabinet se rendront ici et là, tout en se plaignant que le Parlement ne s'acquitte pas de sa tâche. Voilà ce que nous promet la session du centenaire.

On nous a dit l'hiver dernier que cette session commencerait au début du printemps, que la Chambre ne serait saisie d'aucune mesure législative et que nous aurions un congé d'été raisonnable à cause du caractère spécial de cette année. On nous a dit qu'à l'automne nous nous remettrions à la tâche et que nous compléterions les travaux nécessaires. Mais le premier ministre a établi l'horaire. Nous sommes ici pour y rester. Si nous voulons partir en congé d'été, nous devons terminer le débat sur le discours du trône.

J'entends quelqu'un applaudir, c'est un député de l'arrière-ban; il n'a rien à contribuer au débat. Il ne veut pas prendre la parole et nous pouvons nous passer de lui. Ainsi, nous devons terminer aujourd'hui le débat sur le discours du trône. Nous n'avons pas besoin d'un débat sur le budget—il suffit que nous écoutions l'exposé du ministre des Finances, que nous permettions aux commentateurs et aux journalistes de l'étudier du jour au lendemain et que les journaux et la radio nous en

[L'hon. M. Churchill.]

exposent ensuite les bons et les mauvais aspects.

Que dire des motions de subsides? Pourquoi y en aurait-il quatre? Qui tient à soulever le problème de l'industrie laitière et des agriculteurs et à se prononcer là-dessus? Personne vraiment. Oublions cela. Présentons les prévisions budgétaires de 22 ministères en même temps. Pourquoi consacrer 28 ou 30 jours à les examiner ministère par ministère? C'est bien assez de sept jours, car on peut avoir confiance dans le gouvernement. Il ne fait que prendre votre argent et le dépenser. C'est aussi simple que cela. Le gouvernement nous laisse entendre que les gens ne veulent pas savoir si cet argent est dépensé à bon escient ou gaspillé. Il n'est donc pas nécessaire de consacrer du temps à l'examen des prévisions budgétaires ou des sept bills. Voici ce que le premier ministre propose en fait: si l'on veut des vacances d'été, tout ce qu'on a à faire c'est d'entériner à l'aveuglette tous ces bills qui ont été préparés avec soin et dont on sera saisi.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** L'honorable député d'York-Est (M. Otto) est d'avis que le député d'arrière-ban du parti libéral n'est qu'un pantin.

• (12.10 p.m.)

**L'hon. M. Churchill:** Oui, entériner le bill à l'aveuglette. Toutes les mesures importantes qu'a présentées le parti libéral depuis quatre ans ont fait l'objet d'amendements à la Chambre, parce qu'elles étaient mal rédigées ou mal préparées. Et voici que le premier ministre nous dit effectivement: «Accélérons les choses, en ne prenant pas le temps de débattre les projets de loi, en les entérinant à l'aveuglette». Voilà la situation.

Si la Chambre veut s'ajourner à la fin de juin, par exemple, il faudra télescoper en quelque sorte les travaux de la Chambre. Si les députés adoptent un point de vue différent de celui du gouvernement, ce dernier dira que nous devons malheureusement continuer à siéger pendant juillet et août, face à la nécessité d'aller de l'avant avec les affaires du pays. Voilà la situation à laquelle nous faisons face. Autant nous en rendre compte tout de suite.

En jouant le béni-oui-oui, nous ferons du Parlement une machine à fabriquer des lois comme on fabriquerait des saucisses. Cela me paraît fort déplorable; le gouvernement ne sait ni organiser ni prévoir. Où est le leader du gouvernement à la Chambre aujourd'hui? Il n'est pas ici. A-t-il dit au premier ministre que nous procéderions de la sorte? Est-il celui qui dirigera le comité du Règlement et de la procédure, qui réunira les gens pour leur dire